

PROGRAMME DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES



Ecole élémentaire Mézières en Brenne

Période de mai à juillet 2018

Référente : Loïc SECHERESSE

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mardi 15h15 à 16h15	Activités loisirs Karine CODRON Garderie/cour	Tennis de table Intervenant association Gymnase	Loisirs créatifs Sonia Froechly Logement	Découverte du monde Fabienne GUENAND Logement	Judo Intervenant association Dojo
Vendredi 15h15 à 16h15	Activité loisirs Fabienne Guenand Logement	Activité jeux Mélissa BOUTET Garderie	Activités loisirs Karine CODRON Garderie/cour	Yoga Philippe GENDRON Gymnase	Autour du fruit Sonia Froechly Logement

Rappel sur le fonctionnement et règlement des TAP :

Les Temps d'Activités Périscolaires seront organisés selon la réglementation en vigueur (taux d'encadrement de direction et d'animation, qualification des animateurs...)

Ils feront l'objet d'une déclaration auprès de la DDCSPP et d'un contrôle de cette administration.

Les temps d'activités périscolaires seront organisés en **2 séances de 1h par semaine** par cycle de vacances à vacances et par tranche d'âge, dès la rentrée.

Les activités seront **gratuites**.

Elles seront **non obligatoires**. Cependant, l'**inscription** d'un enfant aux TAP constitue un **engagement de fréquentation sur la période**.

L'enfant qui participe aux TAP devra être **présent du début à la fin de la séance**.
En cas de **comportement contraire au bon fonctionnement** des temps d'activités périscolaires, **après avertissement verbal et écrit, l'enfant pourra être exclu pour la période suivante**.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter la rubrique « école » du site internet de la Communauté de Communes Cœur de Brenne :

<http://www.coeurdebrenne.fr/mon-coeur-de-brenne/les-ecoles/la-reforme-des-rythmes-scolaires/>

ou nous contactez au service Jeunesse au [02.54.38.18.60](tel:02.54.38.18.60).